

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 JUILLET 2012 À 18h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni le dix neuf juillet deux mil douze à dix huit heures trente minutes, en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire en exercice.

Nombre de conseillers en exercice : 14

PRÉSENTS (8) : Mesdames Ingrid BORGHART, Marie-Thérèse COMBET, Madeleine LAPERROUSE, Valérie MONTANIER, Marie-Ange SORRENTINO – Messieurs Claude BERARD, Philippe GIRARD, Didier MARTIN-FARDON.

ABSENTS (6) : Madame Agnès LATTARD-PRUVOT, - Messieurs Sébastien ANDRE, Gérard BORDON, François COMBET, Denis QUEZEL-GUERRAZ, Michel VINIT.

PROCURATIONS (3) :

Madame Agnès LATTARD-PRUVOT donne procuration à Madame Madeleine LAPERROUSE. Monsieur Gérard BORDON donne procuration à Monsieur Philippe GIRARD.

Monsieur François COMBET donne procuration à Madame Ingrid BORGHART.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 juin 2012.

Mesdames Madeleine LAPERROUSE et Marie-Thérèse COMBET sont nommées secrétaires de séance.

Ordre du jour :

1) Travaux du Mont.

Intervention de Claude BERARD :

Ces travaux s'effectueront sur deux exercices. Le marché portera sur l'ensemble des travaux. L'ouverture des plis a eu lieu le 26 juin, le cabinet Profils Etudes a analysé les différentes propositions et la commission d'appel d'offres s'est réunie ce jour à 18h30. Après examen des critères techniques et de la charte tarifaire et vues les notes globales obtenues, les deux entreprises suivantes ont été retenues :

-pour le terrassement : Mauro Savoie pour un montant de 269 603 € HT compte tenu du montant des travaux bien inférieur au montant du marché de l'appel d'offres, l'entreprise Mauro Savoie sera convoqué en mairie pour débattre et s'assurer que l'estimation est bien en correspondance avec l'importance des travaux à effectuer.

-pour l'enfouissement des fourreaux et tirage des câbles : Electra Savoie pour un montant de 52 800.50 € HT
Une réunion d'information des riverains aura lieu fin août.

Vote : pour le terrassement : 10 pour ; 1 abstention : M.A. SORRENTINO
pour la partie électrique : 11 pour

2) Réfection de la voirie communale.

Intervention de Claude BERARD :

Nous avons reçu différents devis (Entreprise Eiffage) concernant les projets de travaux suivants :

- Tranche La Pallud, Le Mont : consolidation de l'existant et rénovation des points difficiles pour un montant de 22 177, 43 € TTC.

- Route de l'Ecuard : maintenir en état et comblement des nids de poule pour un montant de 2 242, 50 €TTC.

- Mise à niveau des bouches à clé sur la route départementale : pour 2 523, 56 € TTC.

- Cheminement piétonnier d'accès au groupe scolaire pour 4 728, 98 € TTC : réalisation d'un passage erobé,

derrière les arbres du parking de la salle polyvalente avec marquage au sol.

Vote : 11 Pour avec 1 réserve de Madame BORGHART qui propose un déplacement de l'aire de jeux des petits entre le parking et le city pour élargir le passage actuel .

3) Demande d'acquisition de parcelles.

Dans le cadre de son projet d'extension d'un bâtiment agricole, un agriculteur souhaite acquérir deux parcelles communales « enclavées » dans sa propriété cadastrées section C n°412 et n°421, d'une superficie respective de 170 et 135 m². Prix proposé : 3€ le m², la vente pourra s'effectuer par acte administratif.

Vote : 11 pour.

4) Rémunération d'une stagiaire.

Une stagiaire a été embauchée pour une durée de 15 jours avec pour mission l'encadrement des jeunes aux espaces verts. Une rémunération de 500 € est proposée sous forme d'indemnité (même base que pour les emplois jeunes d'été). Monsieur le Maire informe également que cet agent sera prolongé pour les besoins du service durant le mois d'août.

Vote : 11 pour.

5) Questions diverses.

Intervention de Madeleine LAPERROUSSE :

- Le bulletin communal est prêt et sera distribué la semaine prochaine.

- Animations de l'été : *le 21/07 : inauguration de l'œuvre de Solid' Art au col du Glandon,
*le 22/07 : montée du Chaussy,
*le 25/07 : concert de musique celtique à 20h30 à la salle polyvalente,
*le 27/07 : concert lyrique à 20h30 à l'église,
* le15/08 : fête de l'ACCA avec vente de pains et rioutes,
* le19/08 : fête de la R'leva.

- Suite au licenciement de l'ancien directeur de DECCLIC, l'association est tenue de verser 60 000 €.Chaque commune du canton participera au financement au même titre que le Conseil Général, la CAF et DECLICC.

- Projet du centre équestre : le permis de construire a été déposé le 13 juillet.

Le montant total de ce projet porté par la CCVG s'élève à environ 600 000€ subventionné par l'Etat et le Conseil Général. Il est nécessaire d'acquérir les terrains EDF pour la partie couverte et le reste des terrains fera l'objet d'une convention avec EDF.

- Aménagement de sécurité sur la RD 927 : l'appel d'offres est lancé et les travaux démarreront en septembre dans la zone d'activités.

- Claude BERARD signale de nouvelles dégradations commises : vitre de la salle polyvalente, porte d'accès à l'ancienne classe au dessus de la salle polyvalente.

Une rencontre avec la gendarmerie est prévue pour essayer de régler ces problèmes.

- Suite à une visite sur place avec les techniciens, l'arrêt de transport scolaire demandé au Chaney a été validé par le SPM et le Conseil Général. Nous incitons vivement les parents à utiliser ce service de bus afin d'alléger le trafic devant le groupe scolaire et sur le parking de la salle polyvalente.

La séance est levée à 20h45.

Fait à Sainte-Marie-de-Cuines,
Le 24/07/2012.

Le Maire,
Philippe GIRARD.